Sujet: RE: Consultation sur un projet à St Pierre d'Albigny (Savoie 73)

De: snia-urba-lyon-bf - DGAC/AUTRES < snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr>

Date: 14/04/2025 à 15:03

Pour: "benedicte.banghala@savoie.gouv.fr" <benedicte.banghala@savoie.gouv.fr>

Bonjour,

Le permis de construire n° 073 270 24 G1013 n'impactant aucune servitude aéronautique est réputé tacite et donc favorable.

Bien Cordialement,

Le Guichet Unique.

**De :** BANGHALA Benedicte (Instructeur Montagne) - DDT 73/SPAT/ADS <benedicte.banghala@savoie.gouv.fr> **Envoyé :** mardi 8 avril 2025 15:50

À: SNIA-BF Lyon avis urbanisme <snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr>; Snia-bf Pôle de Lyon St Exupéry <snia-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr>

Objet: Consultation sur un projet à St Pierre d'Albigny (Savoie 73)

## Externe

## Bonjour,

Je vous ai consulté le 21/11/2024 pour avoir un avis concernant un projet de centrale photovoltaïque sur la commune de St Pierre d'Albigny (permis de construire n° 073 270 24 G1013). Cette consultation a été faite par AVIS\_AU.

Vous n'avez pas répondu dans les délais, ce qui équivaut à un accord tacite. Je vous ai relancé le 28/03/25 car j'ai besoin d'un avis. Est-ce que vous pouvez me répondre rapidement sur ce sujet ?

Bien cordialement

## Bénédicte BANGHALA

Instructrice Montagne

Service Planification et aménagement du territoire

1 Rue des Cévennes BP 1106 - 73011 CHAMBERY CEDEX

Tél: (+33) 4 79 71 75 79 www.savoie.gouv.fr



DDT Savoie

Liberti Égalité